

QUELQUES MOTS SUR L'AVALLONNAIS

A L'ÉPOQUE CELTIQUE

ET DANS LES PREMIERS TEMPS DE LA DOMINATION.



Dans ces réunions tout amicales qui nous rassemblent, si nous venions faire assaut de savoir, je me récuserais et je me garderais d'ouvrir la bouche devant vous ; mais je me rassure en pensant que nous n'avons qu'à causer en toute simplicité de notre histoire locale et de nos projets particuliers d'étude sur cet intéressant chapitre. Je viens donc, non pas vous faire de la science, ce qui serait au-dessus de mes forces, mais faire appel à votre obligeant concours pour remplir le cadre de notre histoire avallonnaise.

L'histoire, en général, se divise en une foule de branches que chacun considère particulièrement selon son aptitude et ses goûts. Les uns observent les phénomènes de la nature inerte dont on ne peut expliquer les lois sans se courber devant l'intelligence infinie qui les a dictées ; d'autres affectionnent les êtres organisés qui ont la vie et sont privés de mouvements libres et d'instincts, ou bien ceux qui jouissent de la vie et de la locomotion, mais dont les sentiments sont irréfléchis. En contemplant dans les premiers leur germination, leurs moyens de reproduction et leur vie tout entière, et ne retrouvant en eux, non plus que dans les animaux, de volonté libre et réfléchie qui

leur soit propre, ils reportent leur admiration et leurs louanges à Celui dont tout procède. Cette étude fait l'objet des sciences naturelles.

Enfin il en est d'autres qui mettent leur satisfaction à parcourir les fastes de l'histoire et à étudier les travaux de l'esprit humain. C'est ce qui constitue l'histoire proprement dite.

Il n'est pas un coin du globe qui n'ait son histoire particulière dans chacune de ces divisions. Chaque ciel a ses courants aériens, sa géologie, sa botanique, sa zoologie et son histoire écrite ou traditionnelle.

Par des conférences suivies semblables à celle-ci, nous parviendrons à réunir en un même faisceau nos observations communes, sur chacune de ces branches de la science, pour en former ce que j'appellerai notre histoire nationale.

Mes goûts me font incliner particulièrement vers la critique et le récit des faits. Ce sera l'objet principal de mes communications. Pour aujourd'hui, je chercherai à reconstituer deux ou trois points de l'ancienne province celtique, puis gallo-romaine que nous habitons.

Avant l'ère romaine, il n'y a qu'incertude et conjectures sur le nombre des peuplades gauloises qu'Amédée Thierry estime à deux cents pour le moins, et sur l'étendue de chacune d'elles.

Si les appréciations d'Amédée Thierry sont fondées, on peut croire que la ville d'Avallon était le chef-lieu de l'une de ces peuplades avant de faire partie du pays des Mandubiens, dont la capitale est maintenant un village.

Je vais vous exposer les raisons qui me font ranger à son avis sur la province qui nous concerne.

Je fonde ces prétentions sur la médaille d'ABALLO conservée à la Bibliothèque impériale et sur les cinq ou six autres qui se trouvent dans des collections particu-

lières. La première, d'un type grec dégénéré, fut découverte en 1709, en démolissant une tour de la ville (1). On y lit distinctement *Aballo*. M. Tarbé, de Sens, possédait deux médailles du même genre, où le mot *Aballo* était lisiblement écrit. Enfin, en 1848, j'ai trouvé moi-même, dans les tranchées que l'on creusait en ville pour la conduite des fontaines, une médaille d'un assez bon coin gallo-grec, dans laquelle on a cru reconnaître encore une pièce avallonnaise. Elle était fourrée d'or et portait d'un côté une tête couronnée; de l'autre un cheval au bas duquel était un exergue commençant par un A puis plusieurs lettres effacées, un λ et le commencement d'un ω ou d'un ο.

M. l'abbé Laureau m'a signalé une autre monnaie du même genre portant l'exergue *Caballo*. Quelques numismates ont attribué cette dernière à Chalon-sur-Saône (*Cabillonum*) et ont voulu soutenir que les premières n'étaient que des médailles de Chalon sur lesquelles la première lettre était effacée. Loin de céder à leurs prétentions, je ne sais si l'on ne serait pas fondé, au contraire, à revendiquer en faveur d'Avallon la dernière de ces médailles avec sa légende de *Caballo*.

En effet, cette dernière dénomination a été donnée quelquefois à notre ville elle-même. J'en trouve la preuve dans un écrit du VII^e siècle, du moine Jonas de Bobio, reproduit par les Bénédictins dans les *Acta sanctorum*.

Jonas, racontant la vie de saint Colomban, décrit le chemin que suivit celui-ci pour se rendre de Besançon à Auxerre, et nomme dans l'ordre suivant les lieux par lesquels il passa, savoir : Besançon, Autun, Avallon, qu'il appelle *Cavallo* ou *Caballo*, le B et le V se prenant souvent l'un pour l'autre, puis la rivière et le village de

(1) M. l'abbé Baudiau.

Chora (aujourd'hui Saint-Moré) et enfin Auxerre. Saint Colomban, suivant d'abord la voie romaine qui de Besançon descendait à Autun, dut nécessairement passer par Chalon, dont Jonas ne parle pas, il est vrai, mais auquel on ne peut appliquer le nom de *Cavallo* qui est mentionné après Autun, lorsque le saint est sur une autre voie, celle de Lyon à Boulogne-sur-Mer, et qui se trouve à moins d'une demi-journée de distance de la rivière de *Cure* et du village de *Chora*.

Dom Bouquet, qui a reproduit dans la vie de saint Colomban le texte de Jonas, s'exprime ainsi : « Sanctus
« Colombanus..... per urbem Vesontionum Augustodu-
« numque ad *Cavalonem castrum* pervenit... deinde ad
« *Choram fluyium* properans; ad domum ejusdam nobilis
« et religiosæ femine Theudemendæ pervenit... eadem
« die ad vicum quem *Coram* vocant, venerunt... exin Au-
« tissiodorum properavit. »

Quoique Chalon portât plus particulièrement le nom de *Cabillonum*, je ne prétends pas dire que celui de *Cabillo* ou même de *Caballo* et de *Cavallo* ne lui soit pas le plus souvent applicable : mais notre ville ayant également des droits à cette dénomination, ainsi que je crois l'avoir prouvé par ce qui précède, la médaille de *Caballo*, quoi qu'on ait pu dire de la prétendue lettre effacée sur les exergues des autres monnaies, ne conclut rien contre les trois ou quatre autres documents métalliques que j'ai cités. Il restera alors établi que notre ville avait un atelier monétaire avant la conquête des Gaules, et l'on en conclura qu'elle était le chef-lieu d'une peuplade autonome, c'est-à-dire se gouvernant par elle-même, ce que je voulais prouver.

Depuis quand et dans quelles circonstances cette peuplade fut-elle réunie aux Mandubiens? c'est ce qu'il ne m'est pas possible de dire ; mais elle paraît déjà incorporée à

ce peuple dès le temps de la conquête des Romains et de la révolte des Gaulois contre les ambitieuses prétentions de César, révolte, comme vous le savez, qui fut sur notre sol mandubien, le dernier soupir des libertés et de la nationalité gauloises.

Deux ou trois siècles sont à peine écoulés, qu'Avallon reconquiert son ancienne importance. Pour faciliter les rouages de leur administration et aussi pour rompre les derniers liens de nationalité, le Sénat romain, dans une nouvelle division de l'Empire, créa l'AVALISO ou le *pagus AVALENSIS*. C'était à l'époque où le Christianisme commençait à s'étendre dans les Gaules. Les premiers évêques adoptèrent les divisions temporelles pour l'étendue de leurs diocèses, des archiprêtres et des doyennés. Les invasions et les révolutions qui succédèrent changèrent les combinaisons administratives et les circonscriptions territoriales ; mais l'Église, qu'elles ne purent atteindre, conserva les siennes et nous a transmis par là la connaissance des anciennes divisions gallo-romaines. C'est ainsi que l'on est parvenu à reconstituer le *pagus* d'Avallon, qui s'étendait de Châtel-Censoir à Rouvray et de Noyers à Corbigny. Mais la nomenclature des bourgs et des villages qui le composaient, telle qu'on la trouve dans Courtépée est très-loin d'être complète. Permettez-moi de vous en indiquer quelques-uns le long de la voie romaine d'Agrippa ou même ailleurs, qui ne figurent pas dans cette nomenclature.

Après avoir quitté l'Autunois à Saulieu (*Sidolocum*), la voie romaine entre dans l'AVALISO par Rouvray (*Rovredum*), qui en est la première dépendance.

Ici je dois déjà faire une pause pour vous signaler les carrières d'où l'on tirait la plupart des meules des moulins dont on faisait emploi à l'époque gallo-romaine et que l'on trouve dans presque toutes les ruines de ce

temps. Cette carrière, dont je dois la connaissance à M. Donet, maire de Rouvray, et que j'ai visitée, se trouve à trois kilomètres environ sur la gauche de la voie d'Agrippa, en venant d'Autun à Avallon. Elle est située sur la commune de Saint-Andeux, au lieu dit le *Moulin-Bahidas*. On y voit, pour ainsi dire, des collines d'éclats de granit et des centaines de meules ébauchées ou manquées et qui ne pouvaient être livrées au commerce. Il n'y a jamais été tiré autre chose que des meules, et ces carrières sont maintenant abandonnées, par la raison que la pierre est d'un grain trop dur pour être employée en pierre de taille de construction. D'autres carrières semblables existaient encore près du chemin de Saint-Andeux à Rouvray, à un kilomètre de cette dernière ville. Dans les environs se trouvent des vestiges de constructions romaines. M. Donet m'a fait voir une fibule recouverte de mosaïque et d'émail, provenant de l'une de ces ruines.

En nous rapprochant d'Avallon, nous avons à peine fait quelques pas que nous avons à planter un nouveau jalon.

Pendant les chaleurs de l'été 448, et qui furent considérables, au dire de la chronique, sainte Magnance, l'une des vierges qui accompagnaient le convoi de saint Germain que l'on ramenait de Ravenne à Auxerre, tomba malade et mourut au bourg de *Cordiana*, d'autres disent *Cordubensis*. Son tombeau fut découvert deux siècles plus tard en face des maisons de Cordois qui devait être un lieu considérable à en juger par les débris gallo-romains qui s'y trouvent et aussi par la liaison de son nom avec les pays environnants, comme Rouvray-sous-Cordois et Saint-Pierre-sous-Cordois, aujourd'hui Sainte-Magnance. Ceci nous fixe sur l'emplacement de *Cordiana* ou du *vicus Cordubensis* qui ne peut être que Cordois lui-même, près

duquel on sait que la sainte fut enterrée, sur le bord de la voie romaine (1).

Après avoir passé vers Presle (*Pratellum*, *Praeria*, *Praeliæ* ou *Prellum*) (2) et traversé un étang à Cussy (*Cussiacum* et qui peut être aussi le *Cassiaco* du testament de Waré,) la chaussée romaine monte à Etrée (*Via strata*) où a été trouvé il y a quelques années un Mercure en bronze qui fait partie de la collection de M. Compagnot, et un vase funéraire en albâtre contenant des cendres et des restes d'ossements calcinés. Elle laisse ensuite à droite l'église de Magny et descend dans une gorge jusque vers le ruisseau qui tombe à Melusien et où se trouvent des ruines romaines sur un lieu appelé le *Pas de saint Germain*, soit parce que le convoi de saint Germain, en suivant cette voie, s'y serait arrêté, soit en mémoire de ce passage. J'ai trouvé dans ces ruines, qui n'ont pas encore été explorées, une médaille de Valens. La route montait ensuite péniblement à Chassigny-le-Bas, qui portait alors le nom de *Cassaniola*, puis au Bois-Dieu et à l'étang des Minimes où a été trouvée une borne militaire. On croit que de là elle passait à peu près dans la rue des Jardins et sous la maison de M. Duchateau. Les déblais qui ont été effectués pour la nouvelle route d'Auxerre laissent voir, en face Champien, une partie de la chaussée que l'on peut suivre tantôt par des sentiers, tantôt par des chemins viables pour les voitures, jusque sous Girolles (*Girellæ*), à Sermiselles (*Sarcitorium*) et à Voutenay, où se trouvait, sous le Haut-Empire, la maison

(1) A mon sens Courtépée fait erreur en appliquant le nom de *Cordubensis* au village de Sainte-Magnance qui portait avant ce dernier nom, celui de Saint-Pierre-sous-Cordois, comme je viens de le dire. Le *Vicus* de Cordois, n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre hameau au milieu duquel est l'église de Bussière.

(2) Courtépée.

d'un certain Amisus Celsus, à en juger par le cippe votif qui fut trouvé dans cet endroit avec quelques médailles romaines au pied des ruines d'un bâtiment dont on voit encore quelques vestiges. Elle passait la rivière en face le village de Saint-Moré, bâti sur le *Chora* des anciens et où l'on remarque une quantité assez considérable de débris romains : elle laissait à gauche le camp des Sarmates mentionné dans la notice de l'Empire et sur lequel j'ai donné quelques détails au tome II du Bulletin historique de l'Yonne.

Saint-Moré est le dernier village du *pagus Avalensis* que la voie romaine traverse. Laissons-la se continuer par Sery, Sainte-Pallaye, Bazarnes, Escolives, etc., jusqu'à Auxerre, et revenons à Avallon sur lequel j'ai encore deux mots à dire : mais auparavant je vous désignerai encore comme étant du *pagus* Avallonnais au VIII^e siècle, et ne se trouvant pas dans la nomenclature de Courtépée, les villages suivants : *Palatiolo*, autrement dit *Govilis* (1), qui me semble être Joux-la-Ville ; *Anglias* et *Balderias* que je crois pouvoir traduire par Angely (2) et Vauderan ; pour ce dernier en changeant le B en V. Ces noms se trouvent dans le testament de Waré, reproduit par D. Plancher, accompagnés de plusieurs autres sur lesquels j'appelle votre attention, ne sachant à quels lieux connus en faire l'application (3).

Ce serait abuser de votre attention de vous parler du

(1) *Govilis*. En convertissant le G en J, comme cela s'est fait fréquemment dans la basse latinité, on lira *Jovilis* que l'on peut faire dériver de *Jovis Villa*, Joux-la-Ville.

(2) Courtépée dit *Angliacum*.

(3) D. Plancher, t. 1^{er}, preuves. — *Donamus... in pago Avalinse Cassaniola, Cappas seu Degantiaco et Cassiaco una cum ipso oratorio quod meo opere construxi, et Palatiolo seu Govilis et Prumanis vel Antonem : dono etiam Anglias, Balderias.*

Montmartre, des Chaniats, de Blannay, d'Island, de Menades, etc. ; les découvertes faites en ces différents lieux pourront faire l'objet de communications verbales si vous désirez un jour entrer en discussion sur ce sujet. Les terrassements exécutés en 1848 à Avallon, pour la distribution des eaux dans la ville, ont produit des résultats dont il me semble plus intéressant de vous entretenir aujourd'hui.

Depuis la tour de l'horloge, bâtie comme vous savez sur l'ancienne porte de la Boucherie, jusqu'à la place Saint-Julien, où était autrefois l'église du même nom, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 300 mètres, les tranchées qui ont été pratiquées pour la pose des tuyaux et qui descendaient à une profondeur moyenne de 2^m. 50 sur une largeur de 1 mètre, ont fait découvrir cinq tombeaux en pierre et diverses autres inhumations, soit perdues dans des fosses en terre, soit entre des murs maçonnés. Aux médailles rencontrées avec les ossements on reconnaît que ces inhumations remontent toutes à l'ère gallo-romaine du Haut-Empire. Ces médailles sont une Faustine la mère M. B., une Faustine la jeune M. B. ; (j'ai trouvé moi-même cette dernière dans un cercueil en pierre) ; une Faustine la jeune G. B., un Tibère et une pièce de Nîmes, toutes deux M. B. Je n'ai jamais rencontré de lampes funéraires ni de vases lacrymatoires, comme on les trouve presque toujours dans l'Auxerrois ; mais une chose remarquable, c'est que l'usage que l'on avait alors de mettre dans la main des morts, lorsqu'on les inhumait, une pièce quelconque de monnaie pour payer le passage de la barque à Caron, s'est perpétué, je ne sais avec quelle signification, jusqu'à nos jours, dans plusieurs communes des environs d'Avallon et notamment à Quarré-les-Tombes où cette habitude est générale (1).

(1) En creusant les fondations du nouveau clocher de Blannay, tout récemment, on a découvert un cadavre qui avait un liard du dernier siècle dans la main.

Indépendamment de la pièce de monnaie indispensable, jamais on n'enterre un mort sans lui mettre, en outre, dans l'autre main un livre de prières, si de son vivant il savait lire, un chapelet, s'il ne le savait pas (1).

J'ai encore retiré des fouilles d'Avallon quelques fragments de meules à bras, des débris d'amphores et de la belle poterie bronzée ou dorée : mais parmi les remarques les plus intéressantes que j'aie faites, c'est la présence d'ossements de cheval à côté d'ossements humains, dans une fosse limitée par des murs. Une remarque semblable à celle-ci avait déjà été faite, il y a environ 60 ans, par M. Laboureau, mort depuis 8 à 9 ans. « Dans un énorme cercueil en pierre, m'a-t-il dit, j'ai trouvé en creusant une cave avec mon père, au faubourg Saint-Martin, tous les ossements d'un cheval avec ceux d'un homme, et différentes armes parmi lesquelles était une épée courte et large. Ce sont bien là les inhumations gauloises dont parle César dans ses Commentaires en disant que les Gaulois avaient l'habitude d'enterrer, avec les cavaliers marquants, les chevaux qui leur avaient servi dans les combats.

A cinq ou six mètres avant d'arriver à la place Saint-Julien, les ouvriers employés aux fontaines tombèrent, à deux mètres de profondeur, sur la chaussée d'une rue construite à la façon des Romains. Elle se composait d'un *statumen* en pierres de bout de trente centimètres d'épaisseur, et d'un *rudus* en pierres cassées également de trente centimètres. Cette chaussée traverse le bout de la place et va se perdre, à 40 mètres plus loin, sous les maisons actuelles. Les restes d'un bâtiment qui longeait cette voie, nous en ont donné la direction que j'ai eu soin de relever

(1) M. le docteur Edmi Gagniard dit à la Société que, dans une exhumation qu'il a faite récemment, d'une jeune personne morte depuis quelques années, il a également trouvé un livre dans sa main.

géométriquement et que j'ai tracée sur un plan de la ville.

Les tranchées des mêmes fontaines continuées dans le faubourg Saint-Martin, ont produit des découvertes absolument semblables : on en a tiré des débris de tuiles et de poterie romaines, deux médailles du Haut-Empire (un Auguste et un Tibère) et de la poterie purement gauloise.

En 1849, dans les fouilles faites pour les travaux d'agrandissement de la nouvelle église Saint-Martin, autrefois chapelle du couvent des Saintes-Maries, on a trouvé encore 70 à 80 médailles de la même époque que la précédente et se prolongeant jusqu'au milieu du Bas-Empire. De la belle poterie bronzée et deux *dolium* de 1 m. 05 de longueur accompagnaient ces médailles. J'ai cru remarquer qu'une partie de l'ancien couvent des Saintes-Maries est bâti sur les fondations d'un ancien édifice gallo-romain :

Je n'ai pas eu, dans cette notice, l'intention de faire une histoire de l'Avallonnais sous les Gallo-Romains : mon but a été de vous faire voir ce qu'il y avait à faire, et d'appeler votre attention sur cette époque trop peu étudiée de notre histoire. Je n'en embrasse peut-être pas la centième partie, et ce n'est qu'avec votre concours qu'elle pourra se compléter.

Je n'ose pas vous présenter mes excuses pour vous avoir entretenu si longtemps sur le même sujet, car il me manque deux conditions essentielles pour obtenir un pardon valable : la contrition et le ferme propos de ne pas recommencer à vous ennuyer.

BAUDOIN.